

**Propriétaire et adresse du bien immobilier :**

SCI LE DONJON DE MARTIN  
29 RUE DU BOURG (1 et 2)  
65100 LOURDES  
LOTS 1 ET 2

**Diagnostic réalisé par:**

COUSTEAU Thomas  
Tél : 07.77.08.12.32



## Prestations

## Conclusion



Etat Termite  
/Parasitaire

Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.

**Rapport valable jusqu'au 15/04/2019**



ESRIS

Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques naturels  
Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques miniers  
Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques technologiques  
Zone sismique définie en zone 4 selon la réglementation parasismique 2011



## Attestation sur l'honneur

Je soussigné COUSTEAU Thomas de la société Maison du Diag atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles cités ci-dessous :

« Art. R. 271-1. - Pour l'application de l'article L. 271-6, il est recouru soit à une personne physique dont les compétences ont été certifiées par un organisme accrédité dans le domaine de la construction, soit à une personne morale employant des salariés ou constituée de personnes physiques qui disposent des compétences certifiées dans les mêmes conditions.

« La certification des compétences est délivrée en fonction des connaissances techniques dans le domaine du bâtiment et de l'aptitude à établir les différents éléments composant le dossier de diagnostic technique.

« Les organismes autorisés à délivrer la certification des compétences sont accrédités par un organisme signataire de l'accord européen multilatéral pris dans le cadre de la coordination européenne des organismes d'accréditation. L'accréditation est accordée en considération de l'organisation interne de l'organisme en cause, des exigences requises des personnes chargées des missions d'examineur et de sa capacité à assurer la surveillance des organismes certifiés. Un organisme certificateur ne peut pas établir de dossier de diagnostic technique.

« Des arrêtés des ministres chargés du logement, de la santé et de l'industrie précisent les modalités d'application du présent article.

« Art. R. 271-2. - Les personnes mentionnées à l'article L. 271-6 souscrivent une assurance dont le montant de la garantie ne peut être inférieur à 300 000 euros par sinistre et 500 000 euros par année d'assurance.

« Art. R. 271-3. - Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L. 271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier.

« Art. R. 271-4. - Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe le fait :

« a) Pour une personne d'établir un document prévu aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sans respecter les conditions de compétences, d'organisation et d'assurance définies par les articles R. 271-1 et R. 271-2 et les conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L. 271-6 ;

« b) Pour un organisme certificateur d'établir un dossier de diagnostic technique en méconnaissance de l'article R. 271-1 ;

« c) Pour un vendeur de faire appel, en vue d'établir un document mentionné aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4, à une personne qui ne satisfait pas aux conditions de compétences, d'organisation et d'assurance définies aux articles R. 271-1 et R. 271-2 ou aux conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L. 271-6.

« La récidive est punie conformément aux dispositions de l'article 132-11 du code pénal. »

COUSTEAU Thomas





# Rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Numéro de dossier : 1709/LE DONJON DE MARTIN/1989 LOT  
Norme méthodologique employée : 1 ET 2 REACT  
Date du repérage : AFNOR NF P 03-201 – Février 2016  
Heure d'arrivée : 16/10/2018  
Temps passé sur site : 09 h 30  
06 h 45

## A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : ..... **Hautes-Pyrénées**  
Adresse : ..... **29 RUE DU BOURG (1 et 2)**  
Commune : ..... **65100 LOURDES**  
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :  
..... **Lot numéro 1 et 2,**  
**Section cadastrale CE, Parcelle numéro 55,**

Informations collectées auprès du donneur d'ordre :

- Présence de traitements antérieurs contre les termites**  
 **Présence de termites dans le bâtiment**  
 **Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 112-4 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 1/11/2006**

Documents fournis:

..... **Néant**  
Désignation du (ou des) bâtiment(s) et périmètre de repérage :  
..... **Habitation (partie privative d'immeuble)**

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 133-5 du CCH :  
..... **Néant**

## B. - Désignation du client

Désignation du client :


Nom et prénom : ..... **SCI LE DONJON DE MARTIN**  
Adresse : ..... **6 ALLEES DE PEDEGAN 64140 LONS**  
Si le client n'est pas le donneur d'ordre :  
Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : **Autre**  
Nom et prénom : ..... **SCI LE DONJON DE MARTIN**  
Adresse : ..... **6 ALLEES DE PEDEGAN**  
**64140 LONS**

## C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : ..... **COUSTEAU Thomas**  
Raison sociale et nom de l'entreprise : ..... **Maison du Diag**  
Adresse : ..... **4 RUE D'ISABY**  
**65420 IBOS**  
Numéro SIRET : ..... **753 309 392 00011**  
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **ALLIANZ**  
Numéro de police et date de validité : ..... **55495334 / 09/09/2019**  
Certification de compétence **CPDI0663** délivrée par : **I.Cert**, le **23/07/2017**

  
Signature vendeur

  
N° Vert 0 800 330 311 Courriel: contact@maisondudiag.fr  
www.maisondudiag.fr  
SIRET: 753 309 392 00011 SARL Maison du Diag au capital de 10000 Euros





**D. - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :**

Liste des pièces visitées :

**Rez de chaussée - Pièce 1,  
Rez de chaussée - Pièce 2,**

**Rez de chaussée - wc,  
Sous-Sol - Cave**

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
Rez de chaussée		
Pièce 1	Sol - plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - faux plafond et faux plafond suspendu	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Fenêtre - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Embrasure porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Embrasure fenêtre - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Embrasure porte 2 - C - pvc et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte 2 - C - pvc et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Pièce 2	Sol - plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - faux plafond et faux plafond suspendu	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Fenêtre - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte 1 - A - pvc et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte 2 - B - pvc et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Embrasure porte 1 - A - pvc et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Embrasure porte 2 - B - pvc et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Embrasure fenêtre - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - C - pierre de taille et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites
wc	Sol - plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - faux plafond et faux plafond suspendu	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - A - pvc et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Embrasure porte - A - pvc et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Sous-Sol		
Cave	Sol - plancher béton et chappe brute	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites





Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
	Plafond - béton et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Embrasure porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites

(1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.

(2) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes...

(3) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature et la localisation.

## E. – Catégories de termites en cause :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016) et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

La recherche de termites porte sur différentes catégories de termites :

- **Les termites souterrains**, regroupant cinq espèces identifiées en France métropolitaine (Reticulitermes flavipes, reticulitermes lucifugus, reticulitermes banyulensis, reticulitermes grassei et reticulitermes urbis) et deux espèces supplémentaires dans les DOM (Coptotermes et heterotermes),

- **Les termites de bois sec**, regroupant les kalotermes flavicolis présent surtout dans le sud de la France métropolitaine et les Cryptotermes présent principalement dans les DOM et de façon ponctuelle en métropole.

- **Les termites arboricole**, appartiennent au genre Nasutitermes présent presque exclusivement dans les DOM.

Les principaux indices d'une infestation sont :

- Altérations dans le bois,
- Présence de termites vivants,
- Présence de galeries-tunnels (cordonnets) ou concrétions,
- Cadavres ou restes d'individus reproducteurs,
- Présence d'orifices obturés ou non.

### Rappels réglementaires :

L 133-5 du CCH : Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme. En cas de démolition totale ou partielle d'un bâtiment situé dans ces zones, les bois et matériaux contaminés sont incinérés sur place ou traités avant tout transport si leur destruction par incinération sur place est impossible. La personne qui a procédé à ces opérations en fait la déclaration en mairie.

Article L 112-17 du CCH : Les règles de construction et d'aménagement applicables aux ouvrages et locaux de toute nature quant à leur résistance aux termites et aux autres insectes xylophages sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Ces règles peuvent être adaptées à la situation particulière de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Martin.

## F. – Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

**Néant**

## G. - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Néant	-	

Nota : notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visités, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des zones concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.





## H. - Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses
Néant	-	-

*Note 1 : Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précise. Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF-P 03-200.*

## I. - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016), à l'article L.133-5, L.133-6, L 271-4 à 6, R133-7 et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007. La recherche de termites porte sur les termites souterrain, termites de bois sec ou termites arboricole et est effectuée jusqu'à 10 mètres des extérieurs de l'habitation, dans la limite de la propriété.

Moyens d'investigation :

- Examen visuel des parties visibles et accessibles.
- Sondage manuel systématique des boiseries à l'aide d'un poinçon.
- Utilisation d'un ciseau à bois en cas de constatation de dégradations.
- Utilisation d'une échelle en cas de nécessité.
- À l'extérieur une hachette est utilisée pour sonder le bois mort.

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

**SCI LE DONJON DE MARTIN (06.85.81.15.30)**

Commentaires (Ecart par rapport à la norme, ...) :

**Néant**

## J. - VISA et mentions :

*Mention 1 : Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.*

*Mention 2 : L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.*

*Nota 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.*

*Nota 3 : Conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.*

*Nota 4 : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **I.Cert Parc Edonia - Bâtiment G Rue de la Terre Victoria 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) programme n°4-4-11)***

Visite effectuée le **16/10/2018**.

**Rapport valable jusqu'au 15/04/2019**

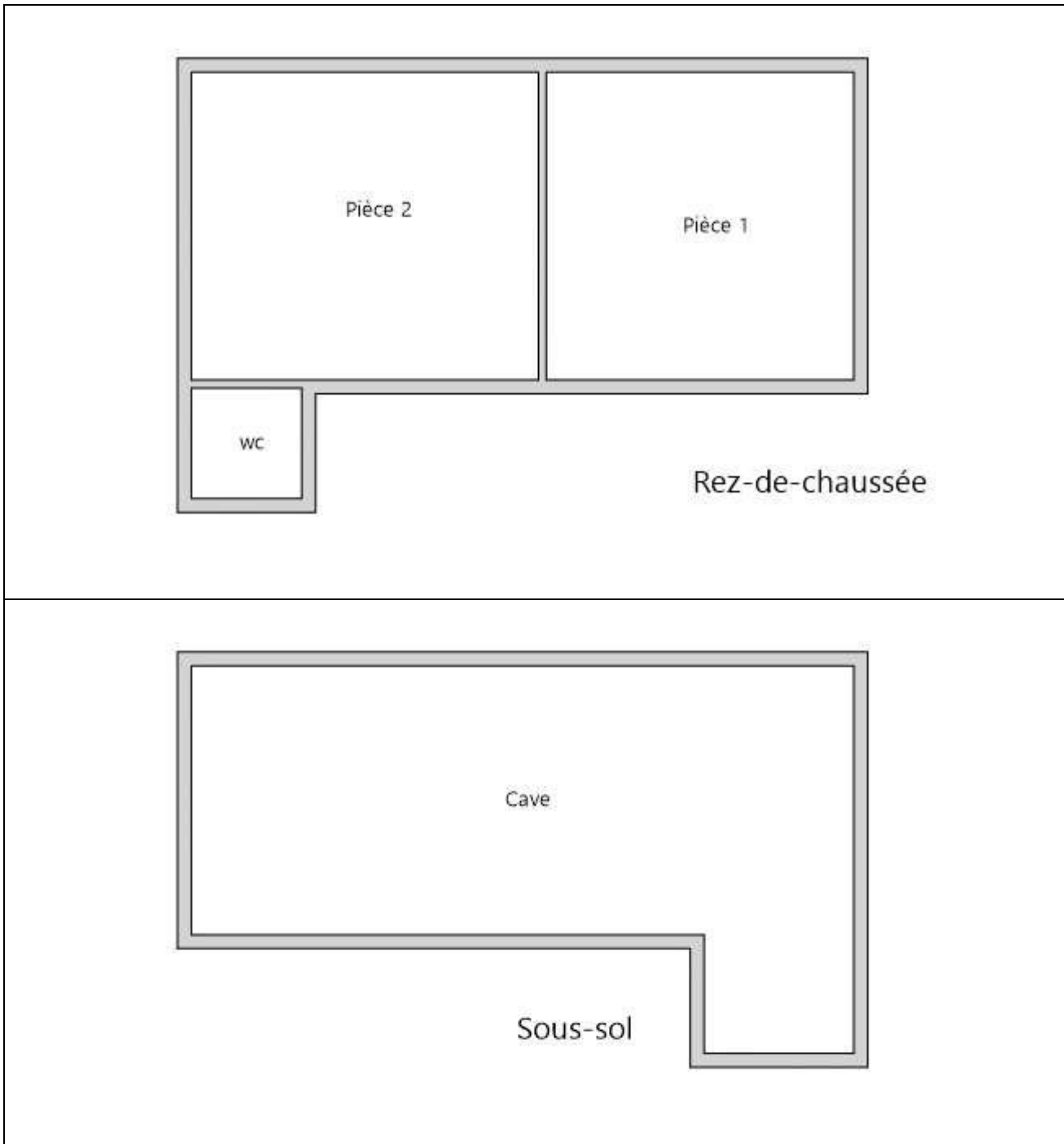
Fait à **IBOS**, le **16/10/2018**

**Par : COUSTEAU Thomas**





Annexe – Plans – croquis





Annexe – Assurance / Attestation sur l’honneur







## Attestation d'assurance



Responsabilité Civile

Allianz I.A.R.D., dont le siège social est situé 1 cours Michelet CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex, atteste que :

**MAISON DU DIAG**  
4 rue D'ISABY  
IBOS  
65420 IBOS

Est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile souscrit sous le numéro 55495334, qui a pris effet le 10/09/2015.

Ce contrat a pour objet de garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait des activités déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

- Diagnostic immobilier :
- Contrôle périodique amiante,
  - Diagnostic amiante avant travaux/démolition,
  - Diagnostic amiante avant-vente,
  - Dossier technique amiante Partie Privative,
  - Exposition au plomb (CREP),
  - Recherche de plomb avant travaux,
  - Diagnostic risque d'exposition au plomb dans les peintures,
  - Plomb dans l'eau,,
  - Diagnostic gaz,
  - Diagnostic monoxyde de carbone,
  - Diagnostic Termites,
  - Etat parasitaire,
  - Diagnostic de performance énergétique,
  - Etat de l'installation intérieure d'électricité,
  - Risques naturels et technologiques,
  - Loi Carrez,
  - Loi Boutin,
  - Etats des lieux,
  - Diagnostic technique SRU,
  - Diagnostic sécurité piscine,
  - Diagnostic accessibilité handicapés.

## Attestation d'assurance



Responsabilité Civile 55495334

Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...)  
La présente attestation est valable uniquement sous réserve du paiement de la prime par le souscripteur.

Etablie à LYON, le 18/09/2018

Pour Allianz  
Christel Deléage

Allianz Opérations Entreprises Gestion  
TSA 11010  
92087 LA DEFENSE CEDEX

La présente attestation est valable pour la période du 10/09/2018 au 09/09/2019.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur et ne peut engager celui-ci au delà des limites du contrat auquel elle se réfère.

siège social :  
1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense cedex. Allianz IARD : 542 110 291 RCS Paris  
Allianz Vie : 340 234 962 RCS Paris



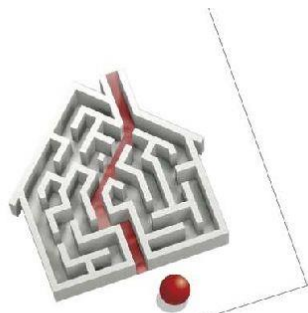
N° Vert 0 800 330 311

Courriel: [contact@maisondudiag.fr](mailto:contact@maisondudiag.fr)

[www.maisondudiag.fr](http://www.maisondudiag.fr)

SIRET: 753 309 392 00011 SARL Maison du Diag au capital de 10000 €uros

7/8  
Rapport du :  
16/10/2018



# Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI0663 Version 007

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

**Monsieur COUSTEAU Thomas**

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

<b>Amiante avec mention</b>	<b>Amiante Avec Mention**</b> Date d'effet : 17/12/2017 - Date d'expiration : 16/12/2022
<b>Amiante sans mention</b>	<b>Amiante Sans Mention*</b> Date d'effet : 17/12/2017 - Date d'expiration : 16/12/2022
<b>DPE tout type de bâtiments</b>	<b>Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment</b> Date d'effet : 28/11/2017 - Date d'expiration : 27/11/2022
<b>DPE individuel</b>	<b>Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel</b> Date d'effet : 28/11/2017 - Date d'expiration : 27/11/2022
<b>Electricité</b>	<b>Etat de l'installation intérieure électrique</b> Date d'effet : 27/11/2013 - Date d'expiration : 26/11/2018
<b>Gaz</b>	<b>Etat de l'installation intérieure gaz</b> Date d'effet : 23/07/2017 - Date d'expiration : 22/07/2022
<b>Plomb</b>	<b>Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb</b> Date d'effet : 23/07/2017 - Date d'expiration : 22/07/2022
<b>Termites</b>	<b>Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine</b> Date d'effet : 28/07/2017 - Date d'expiration : 27/07/2022

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.  
Edité à Saint-Grégoire, le 19/12/2017.

\* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.

\*\*Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C.I. et examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'insalubrité par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.



Certification de personnes  
Diagnosticueur  
Portée disponible sur [www.icert.fr](http://www.icert.fr)

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire



CPEDI FR 11 rev13



N° Vert 0 800 330 311

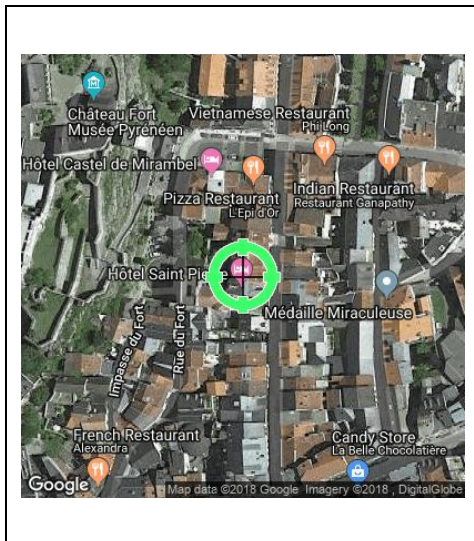
Courriel: [contact@maisondudiag.fr](mailto:contact@maisondudiag.fr)

[www.maisondudiag.fr](http://www.maisondudiag.fr)

SIRET: 753 309 392 00011 SARL Maison du Diag au capital de 10000 €uros

8/8  
Rapport du :  
16/10/2018

# Etat des risques de Pollution des Sols (ERPS)



Réalisé en ligne* par	Media Immo
Pour le compte de	MAISON DU DIAG
Numéro de dossier	1709/LE DONJON DE MARTIN/1989 LOT 1 ET 2 REACT
Date de réalisation	16/10/2018
Localisation du bien	29 RUE DU BOURG (1 et 2) 65100 LOURDES
Section cadastrale	CE 55
Données GPS	Latitude 43.09597 - Longitude -0.04811
Désignation du vendeur	SCI LE DONJON DE MARTIN
Désignation du de l'acquéreur	

Synthèse ERPS		
Dans un rayon de 200m autour du bien	Dans un rayon entre 200m et 500m du bien	Conclusion
		<p><b>A ce jour et selon les informations transmises par le BRGM et le MEDDE, il s'avère qu'à moins de 500m du bien :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Aucun site pollué (ou potentiellement pollué) n'est répertorié par BASOL.</b></li> <li><b>63 sites industriels ou activités de service sont répertoriés par BASIAS.</b></li> <li><b>63 sites sont répertoriés au total.</b></li> </ul>
		<p><b>MÉDIA IMMO</b> 16, rue Jacques Tati 91080 COURCOURONNES Tel. 01 60 90 66 35 SIRET 750 675 613 REXEVRY</p> <p><b>Fait le 16/10/2018</b></p>

\* Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ERPS du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données BASOL et BASIAS et des futurs SIS soient à jour.

**Ce présent document n'a pour but que de communiquer, à titre informatif, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols dans un périmètre précis autour du bien.**

Document réalisé à partir des bases de données **BASIAS** et **BASOL**  
(Gérée par le **BRGM** - Bureau de Recherches Géologiques et Minières et le **MEDDE** - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie)

Signature vendeur

N° Vert 0 800 330 311 Courriel: contact@maisondudiag.fr  
www.maisondudiag.fr  
SIRET: 753 309 392 00011 SARL Maison du Diag au capital de 10000 Euros

Signature acquéreur

## Qu'est-ce que l'Etat des Risques de Pollution des Sols (ERPS) ?

**Ce document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.**

### Doit-on prévoir de prochains changements ?

**Oui** : En application du **Décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015** prévus par l'article L.125-6 du code de l'environnement, l'actuel ERPS sera progressivement interprété par l'élaboration de **Secteurs d'Information sur les Sols**, plus communément appelés les **SIS** et seront intégrés à l'**ERNMT**.

### Dans quels délais ?

Le décret nous informe que les pouvoirs publics territoriaux de chaque département doivent élaborer et valider les SIS **entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 1<sup>er</sup> janvier 2019**.

### Que propose Media Immo durant ces 3 ans ?

Jusqu'à la mise en application progressive des arrêtés préfectoraux relatifs aux SIS, **Media Immo** vous transmet, **à titre informatif**, les informations actuellement disponibles et rendues publiques par l'Etat à travers les bases de données **BASOL** et **BASIAS**.

### Que signifient BASOL et BASIAS ?

✓ **BASOL** : **BA**se de données des sites et **SOL**s pollués (ou potentiellement pollués) par les activités industrielles appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.  
 ✓ **BASIAS** : **BA**se de données d'**A**nciens **S**ites **I**ndustriels et **A**ctivités de **S**ervice, réalisée essentiellement à partir des archives et gérée par le **BRGM** (**B**ureau de **R**echerches **G**éologiques et **M**inières). **Il faut souligner qu'une inscription dans BASIAS ne réjuge pas d'une éventuelle pollution à son endroit.**

### Comment sont établis les périmètres et attributs des futurs SIS ?

Le préfet élabore la liste des projets de SIS et la porte à connaissance des maires de chaque commune. L'avis des maires est recueilli, puis les informations de pollution des sols sont mises à jour grâce à la contribution des organismes participants. Ces secteurs seront représentés dans un ou plusieurs documents graphiques, **à l'échelle cadastrale**.

### Qu'est-ce qu'un site pollué ?

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement. Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies.






### Quels sont les risques si le vendeur ou le bailleur n'informe pas l'acquéreur ou le locataire ?





« À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, **dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution**, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la **résolution du contrat** ou, selon le cas, de **se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer**. L'acquéreur peut aussi demander la **réhabilitation du terrain aux frais du vendeur** lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente ». **(Extrait du Décret)**



## Cartographie des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien



-  BASOL : Base de données des sites et sols pollués (ou potentiellement pollués)
-  BASIAS en activité: Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  BASIAS dont l'activité est terminée: Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  BASIAS dont l'activité est inconnue: Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  Emplacement du bien

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des sites pollués (ou potentiellement pollués) situés à moins de 500m du bien et représentés par les pictos , ,  et . Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.



## Inventaire des sites situés à moins de 200m du bien, 500m du bien et non localisés

Repère	Nom	Activité des sites situés à moins de 200m	Adresse	Distance (Environ)
C3	MAURICE RONDE / TRANSFORMATEUR PCB	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	87 Rue BOURG DU LOURDES	91m
C4	DIDELIN Jean (ENTREPRISE) / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	9 Rue GROTTÉ DE LA (AD65; 5M111) + PREF OU RUE DES PYRENEES (AD65; 143Wart26 LOURDES	130m
C4	CARRET-VENE CARRET Louis (ENTREPRISE) / IMPRIMERIE PAPETERIE LIBRAIRIE	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	1 Rue SAINT PIERRE LOURDES	165m
B3	MAURICE RONDE / TRANSFORMATEUR PCB	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	87 Rue BOURG DU LOURDES	190m
D4	MAISON DINAND / DLI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	22 Place MARCADEL LOURDES	194m
C4	POURXET STE (BEGUERE Georges) / DLI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	11 Rue SAINT PIERRE LOURDES	194m

Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Adresse	Distance (Environ)
D2	COURTEL GEORGES COURTEL Jean / DEPOT DE FUEL	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	20 Rue PYRENEES LOURDES	235m
D2	CENTRE HOSPITALIER LOURDES /TRANSFORMATEUR PCB CRECHE ST-VINCENT DE PAUL	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	23 Rue PYRENEES DES LOURDES	236m
D2	GOURDOU René / GARAGE DLI GARAGE DU LAVEDAN	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	26 Rue PEES DES LOURDES	247m
D2	PALENGAT ET CABARROUX / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Rue PYRENEES DES LOURDES	247m
D2	COURTEL GEORGES COURTEL Jean / DEPOT DE FUEL	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	20 Rue PYRENEES LOURDES	264m
B4	BOUDON / GARAGE DLI	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	8 Chaussée MARANSIS LOURDES	278m
B4	BOUDOU / GARAGE STE GARAGES ET AUTOCARS	Garages, ateliers, mécanique et soudure	8 CHAUSSEE MARANSIN LOURDES	278m
B4	SAGAP / GARAGE GARAGE MAJESTIC	Garages, ateliers, mécanique et soudure	14 CHAUSSEE MARANSIN LOURDES	278m
D2	CENTRE HOSPITALIER LOURDES /TRANSFORMATEUR PCB CRECHE ST-VINCENT DE PAUL	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	23 Rue PYRENEES DES LOURDES	279m
B2	HOTEL IMPERIAL (DUPUIS) / TRANSFORMATEUR PCB HOTEL IMPERIAL	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	3 Avenue PARADIS DU LOURDES	279m
C4	ALLUE André / PRODUITS DE PRESERVATION DU BOIS	Imprégnation du bois ou application de peintures et vernis...	22 Route BAGNERES DE LOURDES	282m
B4	? / CELLULOÏD ET PRODUITS NITRES	Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...)	3 Rue MARANSIN LOURDES	284m
B4	HOTEL IBIS / TRANSFORMATEUR AU PCB	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	5 CHAUSSEE MARANSIN LOURDES	284m
B2	HOTEL EXCELSIOR / TRANSFORMATEUR	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	89 Boulevard GROTTÉ DE LA LOURDES	287m
B4	BATHELIER Pierre GORZA (1954) PEYROU (1952 ENTREPRISE) / GARAGE GARAGE JEANNE D'ARC (1954)	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	3 Place JEANNE D'ARC LOURDES	288m
B4	BATHELIER / GARAGE TOLERIE PEINTURE	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	12 Place JEANNE D'ARC LOURDES	297m
B4	DAURE François (Entreprise) / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Place JEANNE D'ARC LOURDES	297m
B4	EVARD Charles / BLANCHISSERIE MECANIQUE	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	8 Place JEANNE D'ARC LOURDES	297m
B2	HOTEL EXCELSIOR / TRANSFORMATEUR	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	89 Boulevard GROTTÉ DE LA LOURDES	302m
D4	SANO Pierre / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Place CHAMP COMMUN DU LOURDES	309m
B5	CARRET-VENE / IMPRIMERIE	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	15 Rue LANGELLE DE LOURDES	323m



Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Adresse	Distance (Environ)
A3	MARTIN FRERES / GARAGE PREHER Camille(1974) LABAZUY F.(1956) / STATION SERVICE MOBIL	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	32 Rue PAU DE LOURDES	324m
A3	MARTIN FRERES / GARAGE PREHER Camille(1974) LABAZUY F.(1956) / STATION SERVICE MOBIL	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	32 Rue PAU DE LOURDES	326m
B4	BLANCHISSERIES DU MIDI / BLANCHISSERIE	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Avenue GENERAL BARON MARENSIN LOURDES	338m
B4	FERRET Simon (ENTREPRISE) / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	CHAUSSÉE MARANSIN LOURDES	338m
B4	Réseau Pays de l'Adour France Télécom / Exploitation d'un transformateur au PCB	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	Avenue MARANSIN LOURDES	338m
B4	TELECOM / TRANSFORMATEUR PCB	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	Impasse LATAPIE OU AV MARANSIN LOURDES	338m
C1	HOTEL IMPERIAL (DUPUIS) / TRANSFORMATEUR PCB HOTEL IMPERIAL	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	3 Avenue PARADIS DU LOURDES	349m
A2	TURC Marcel / GARAGE GARAGE Marcel TURC	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	35 Rue PAU DE LOURDES	362m
A4	HOTEL IBIS / TRANSFORMATEUR AU PCB	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	5 CHAUSSÉE MARANSIN LOURDES	386m
A3	LASCABES Adrien (ENTREPRISE) / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Rue NOTRE DAME LOURDES	393m
B5	CARRET-VEINE / IMPRIMERIE	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	15 Rue LANGELLE DE LOURDES	397m
B5	LASSOS Albert / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	15 Rue LANGELLE LOURDES	397m
A3	VERPLANKEN Richard / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Rue SAINT LOUIS LOURDES	398m
E4	SOULET Roger / STATION SERVICE	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	14 Avenue MARECHAL FOCH LOURDES	400m
E2	TAHON Jules (ETS) / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	43 Rue PYRENNEES DES LOURDES	400m
E4	UNION INDUSTRIELLE DES PETROLES (1960) SAF CALTEX (EX) / STATION SERVICE UIP	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	14 Avenue MARECHAL FOCH LOURDES	400m
B5	LASSOS Albert / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	15 Rue LANGELLE LOURDES	401m
C1	MARGARET JEFFRIES / TRANSFORMATEUR PCB HOPITAL SAINT FRAI	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	3 Avenue B SOUBIROUS LOURDES	408m
D1	CESAR DEHOUCK / TRANSFORMATEUR PCB	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	44 Rue EGALITE DE L' LOURDES	416m
E2	TAHON Jules (ETS) / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	43 Rue PYRENNEES DES LOURDES	421m
C5	BOUTES ET FILS / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Rue LANGELLE LOURDES	426m
C5	DANCLA Arnaud ET DABAT Pierre / TEINTURERIE	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Rue LANGELLE LOURDES	426m
C5	DELHOSTE Noel / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Rue LANGELLE DE LOURDES	426m
E4	CASTERES Joseph (ENTREPRISE) / GARAGE ET DLI	Garages, ateliers, mécanique et soudure	20 Avenue MARECHAL FOCH = ARGELES (ROUTE D') N° LOURDES	430m
C1	HOTEL GALLIA-LONDRES / TRANSFORMATEUR PCB	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	26 Avenue SOUBIROUS LOURDES	440m
C1	MARGARET JEFFRIES / TRANSFORMATEUR PCB HOPITAL SAINT FRAI	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	3 Avenue B SOUBIROUS LOURDES	440m
A4	TURE / GARAGE ET DLI	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Route GAN DE LOURDES	450m



Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Adresse	Distance (Environ)
E4	GIL (STE) / DEPOT D'EXPLOSIFS	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	Avenue MARECHAL FOCH LOURDES	454m
E4	A.D.A.P.E.I / ENNOBLISSEMENT TEXTILE TRANSFORMATEUR PCB IMPRIMERIE DESSERTE DE CARBURANT	Ennoblement textile (teinture, impression,...), Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Fabrication de coutellerie, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage), Transformateur (PCB, pyralène, ...)	5 Avenue MARCHAL FOCH LOURDES	461m
C1	HOTEL GALLIA-LONDRES / TRANSFORMATEUR PCB	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	26 Avenue SOUBIROUS LOURDES	462m
E4	PENE Marcelle / DEPOT VERNIS PEINTURE	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	6 Avenue MARECHAL JUIN LOURDES	466m
E5	DDE TARBES / DLI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	PARC ROUTIER LOURDES	468m
D1	CAMPAGNE / DLI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Avenue PARADIS DU LOURDES	481m
D1	GARAGE PYRENEEN / GARAGE GARAGE PYRENEES	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Avenue PARADIS DU LOURDES	481m
C5	ROSSI Louis (ENTREPRISE) / CARROSSIER	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	50 Route BAGNERES DE LOURDES	481m
B5	EDITIONS RELIGIEUSES ET ARTICLES DE LOURDES (STE DES) / FABRICATION D'ARTICLES EN METAL	Autres activités manufacturières n.c.a. (crin, brosse, duvet, horlogerie, objets et bijoux fantaisie, ...)	38 Chemin LANNEDARRE LOURDES	483m

Repère	Nom	Activité des sites non localisés	Adresse	Distance (Environ)
-	CHARTIER (ENTREPRISE 1952) CHARTIER J.B (1927) / GARAGE STATION SERVICE ESSO	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	7 Avenue ALEXANDRE MARQUIS - 7 RTE DE TARBES (AD65 143W26 : 1952 LOURDES	
-	SUBERVILLE A. / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Route ARGELES D' LOURDES	
-	BLANCHISSERIE D'AULNAY (SARL) / BLANCHISSERIE + ATELIER DE TISSAGE ET IMPRESSION	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons, Ennoblement textile (teinture, impression,...)	2 Chemin CAPDANGELLE LOURDES	
-	BOUTES / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	4 Avenue FUNICULAIRE LOURDES	
-	EMBALPLAST / ATELIER DE MATIERES PLASTIQUES	Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...)	26 Avenue Francis LARGARDERE LOURDES	
-	BENAC S. / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	13 Rue LEFRANC LOURDES	
-	AMIEL Marcel / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Boulevard PETIT NICE DU LOURDES	
-	CHRISTOPHE Adolphe / USINE GAZ	Production et distribution de combustibles gazeux (usine à gaz)	RIVE DROITE DU GAVE DE PAU LOURDES	
-	DEPOT IMMONDICES	Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'O.M. ; déchetterie)	Route nationale 21 A PROXIMITE DE LA ROUTE DE TARBES LOURDES	
-	ANTAR PETROLE DE L'ATLANTIQUE STE / STATION SERVICE	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Route nationale 21 VERS TARBES LOURDES	
-	GARAGE ROYAL / GARAGE GARAGE ROYAL	Garages, ateliers, mécanique et soudure	10 Rue MONSEIGNEUR SEBOYFFER LOURDES	
-	CHANOT Jean / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Route TARBES DE LOURDES	
-	UNION INDUSTRIELLE DES PETROLES (SA 1960) SAF CALTEX (1958) / STATION SERVICE UIP	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Route TARBES DE LOURDES	
-	VIEULES / DLI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Route TARBES DE LOURDES	
-	LEPEZ Jean / ATELIER MECANIQUE	Mécanique industrielle	Route TARBES DE LOURDES	
-	PEYRUCQ / GARAGISTE ET DLI	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Route TARBES DE LOURDES	
-	BATISOL (STE) / DEPOT D'EXPLOSIFS	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	Route TARBES DE LOURDES	
-	TOTAL FINA PURFINA FRANCAISE / DLI STATION SERVICE PURFINA FRANCAISE - TOTAL FINA	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	40 Route TARBES DE LOURDES	





Repère	Nom	Activité des sites non localisés	Adresse	Distance (Environ)
-	CAPDEVIELLE Victorine CAPDEVIELLE B. / DLI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	42 Route TARBES DE LOURDES	
-	LASCABES Maurice / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	51 Route TARBES DE LOURDES	
-	COMMUNE DE LOURDES / STEP	Collecte et traitement des eaux usées (station d'épuration)	LOURDES	
-	DESMARAI FRERES / RAFFINERIE PETROLE	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	LOURDES	
-	MARQUETTE / TANNERIE	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	LOURDES	
-	GENERALE DES PETROLES POUR ECLAIRAGE ET INDUSTRIE (CIE) / DLI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	LOURDES	
-	GABACH / GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	LOURDES	
-	SUD OUEST PETROLE (SA) / DLI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	LOURDES	
-	USINE DU MONGE A LOURDES / PEINTURE GALVANO-PLASTIQUE ET PRESSES MECANIQUES	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	LOURDES	
-	EQUIPEMENT MENAGER (STE FRANCAISE) / DEPOT D'AMMONIAC LIQUEFIE	Fabrication de produits azotés et d'engrais	LOURDES	
-	VANDAMME / DLI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	LOURDES	
-	DADE-BRENJOT / DLI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	LOURDES	
-	TAUZIERE Marcel / PLOMBERIE ZINGUERIE	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain (production et première transformation)	LOURDES	
-	LACRAMPE / IMPRIMERIE ARTISANALE TYPOGRAPHIE LYNOTYPIE IMPRESSIONS	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	LOURDES	
-	AGUSSAN René / ARTISAN FORGERON	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	LOURDES	
-	TARRIEU Elie / FORGE CHARRONNAGE	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	LOURDES	
-	PTT / DLI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	HOTEL DES POSTES LOURDES	
-	CHAUX DE BIGORRE SA / INCINERATION EN CENTRALE THERMIQUE D'HUILES NON REGENERABLES	Centrale électrique thermique, Usine d'incinération et atelier de combustion de déchets (indépendants ou associés aux cimenteries)	GER LOURDES	
-	COMMUNE DE LOURDES / DECHARGE SAUVAGE	Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'O.M. ; déchetterie)	LOURDES	
-	COMMUNE DE LOURDES / DECHARGE SAUVAGE	Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'O.M. ; déchetterie)	LOURDES	
-	COMMUNE DE LOURDES / DECHARGE SAUVAGE	Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'O.M. ; déchetterie)	Chemin départemental 13 LOURDES	
-	DALZAN / SAVONNERIE	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	LOURDES	
-	BALU Jacques (1) / SA PYRENEES / LABORATOIRE PHOTO	Fabrication, dépôt et retraitement de supports magnétiques et optiques (bandes, disques, film.)	LOURDES	
-	CUYEU / DLI	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	LOURDES	
-	TUYARET - VAUTIER / DLI	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	LOURDES	
-	SHELL-PONT NEUF / DLI	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Route ARGELES D' LOURDES	
-	ABATTOIR MUNICIPAL / STEP	Collecte et traitement des eaux usées (station d'épuration)	LOURDES	
-	GUITER ET HOURGERES / GARAGE ET DLI	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	LOURDES	
-	INDUSTRIELLE DES PETROLE (CIE) / DLI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Route ARGELES D' LOURDES	
-	CABARROUY Julien / DEPOT D'EXPLOSIFS	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	LOURDES	



Repère	Nom	Activité des sites non localisés	Adresse	Distance (Environ)
-	CARRIERE FRANCAISE DE MARBRE / DEPOT D'EXPLOSIFS	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	LOURDES	
-	GAYE-CALYEU / DEPOT D'EXPLOSIFS	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	LOURDES	
-	OPHITE DES PYRENEES / DEPOT D'EXPLOSIFS	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	LOURDES	
-	CIE DU FUNICULAIRE DU PIC DU JER / DEPOT D'EXPLOSIFS	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	LOURDES	
-	ELF FRANCE (STE) / DLI	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	LOURDES	
-	FRANCO-SUISSE D'INSTRUMENTS D'HYGIENE (MANUFACTURE M. I. H.) / TRANSFORMATEUR PCB AU PYRALENE	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	LOURDES	
-	NICOLAU (SARL) / TRANSFORMATEUR PCB HOTEL ST-DANIEL ET CENTENAIRE	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	LOURDES	



# Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués  
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement



Réalisé en ligne* par	MAISON DU DIAG
Numéro de dossier	1709/LE DONJON DE MARTIN/1989 LOT 1 ET 2 REACT
Date de réalisation	16/10/2018
Fin de validité	15/04/2019

Localisation du bien	29 RUE DU BOURG (1 et 2) 65100 LOURDES
Section cadastrale	CE 55
Données GPS	Latitude 43.09597 - Longitude -0.04811

Désignation du vendeur	SCI LE DONJON DE MARTIN
Désignation de l'acquéreur	

\* Document réalisé en ligne par MAISON DU DIAG qui assume la responsabilité de la localisation et de la détermination de l'exposition aux risques, sauf pour les réponses générées automatiquement par le système.

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS DE PREVENTION DE RISQUES				
	Zonage règlementaire sur la sismicité : Zone 4 - Moyenne	-	Exposé	
	Commune à potentiel radon de niveau 3		Non Exposé	
PPRn	Inondation	Approuvé	Non exposé	-
PPRn	Mouvement de terrain	Approuvé	Non exposé	-
PPRn	Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs	Approuvé	Non exposé	-
PPRn	Mouvement de terrain Glissement de terrain	Approuvé	Non exposé	-

INFORMATIONS PORTEES A CONNAISSANCE				
-	Feux de forêts	Informatif (1)	Exposé	-
-	Inondation par remontées de nappes naturelles	Informatif (1)	Exposé	-
-	Mouvement de terrain Affaissements et effondrements	Informatif (1)	Exposé	-
-	Mouvement de terrain Argile	Informatif (1)	Exposé	-

(1) A ce jour, ce risque n'est donné qu'à titre **INFORMATIF** et n'est pas retranscrit dans le formulaire

# Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols  
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement

ER

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

## Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° 65-2017-03-17-006

du 17/03/2017

mis à jour le N/a

### Adresse de l'immeuble

29 RUE DU BOURG (1 et 2)  
65100 LOURDES

### Cadastre

CE  
55

## Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N

oui  non

prescrit

anticipé

approuvé

date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

Inondation

Crue torrentielle

Mouvement de terrain

Avalanche

Sécheresse

Cyclone

Remontée de nappe

Feux de forêt

Séisme

Volcan

Autre

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Cartes liées : Carte Sismicité, Inondation, Mouvement de terrain, Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs, Mouvement de terrain Glissement de terrain

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels

oui  non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés

oui  non

## Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M

oui  non

prescrit

anticipé

approuvé

date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

Mouvements de terrain

Autre

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Voir Liste des Cartes pour les Risques naturels

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR

oui  non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés

oui  non

## Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRt)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt **prescrit** et non encore approuvé

oui  non

Si **oui**, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

Effet toxique

Effet

Effet de

projection

Risque

thermique

suppression

Industriel

L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPRt **approuvé**

oui  non

L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

oui  non

L'immeuble est situé en zone de prescription

oui  non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

oui  non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels

oui  non

l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

## Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

Zone 1   
très faible

zone 2   
faible

zone 3   
modérée

zone 4   
moyenne

zone 5   
forte

## Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3

oui  non

## Information relative à la pollution de sols

Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

NC\*

oui

non

\*Non Communiqué (en cours d'élaboration par le représentant de l'Etat dans le département)

## Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T\*

L'information est mentionnée dans l'acte de vente

\* catastrophe naturelle minière ou technologique

oui

non

## vendeur - acquéreur

Vendeur

SCI LE DONJON DE MARTIN

Acquéreur

Date

16/10/2018

Fin de validité 15/04/2019

# Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols  
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement



Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

## Liste des arrêtés de catastrophes Naturelles en date du 16/10/2018 Déclaration de sinistres indemnisés

Préfecture : Hautes-Pyrénées

Adresse de l'immeuble : 29 RUE DU BOURG (1 et 2) 65100 LOURDES

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Types de catastrophe	Date de début	Date de fin	Publication	JO	OUI	NON
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	18/06/1988	18/06/1988	22/02/1989	03/03/1989	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	23/07/1988	23/07/1988	22/02/1989	03/03/1989	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	25/12/1993	27/12/1993	06/06/1994	25/06/1994	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	31/05/1997	31/05/1997	02/02/1998	18/02/1998	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	25/06/1999	25/06/1999	29/11/1999	04/12/1999	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	19/10/2012	21/10/2012	30/11/2012	06/12/2012	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	17/06/2013	20/06/2013	28/06/2013	29/06/2013	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mouvements de terrain	17/06/2013	20/06/2013	28/06/2013	29/06/2013	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	24/01/2014	25/01/2014	28/07/2014	06/08/2014	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cochez les cases **OUI** ou **NON** si, à votre connaissance l'immeuble à fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des évènements

Etabli le : ...../...../.....

Signature / Cachet en cas de prestataire ou mandataire

Vendeur : SCI LE DONJON DE MARTIN

Acquéreur :

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le portail dédié à la prévention des risques majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)

# Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols  
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement



Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

## Extrait cadastral

Département	Hautes-Pyrénées	Section	CE	Extrait de plan, données
Commune	LOURDES	Parcelle	55	IGN, Cadastre.gouv.fr

Parcelle(s) supplémentaire(s) :

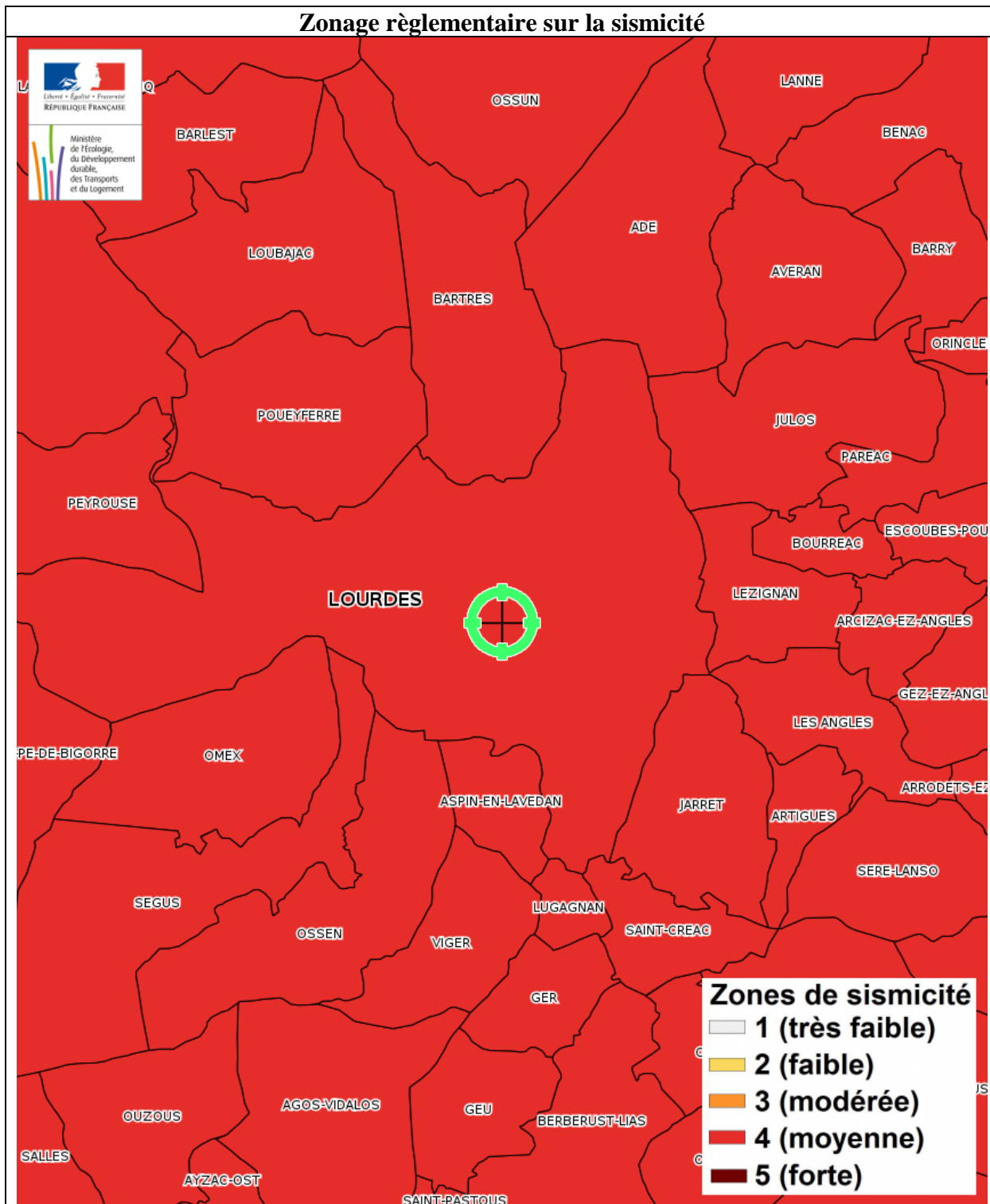


# Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols  
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement



Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.



# Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols  
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement

ER

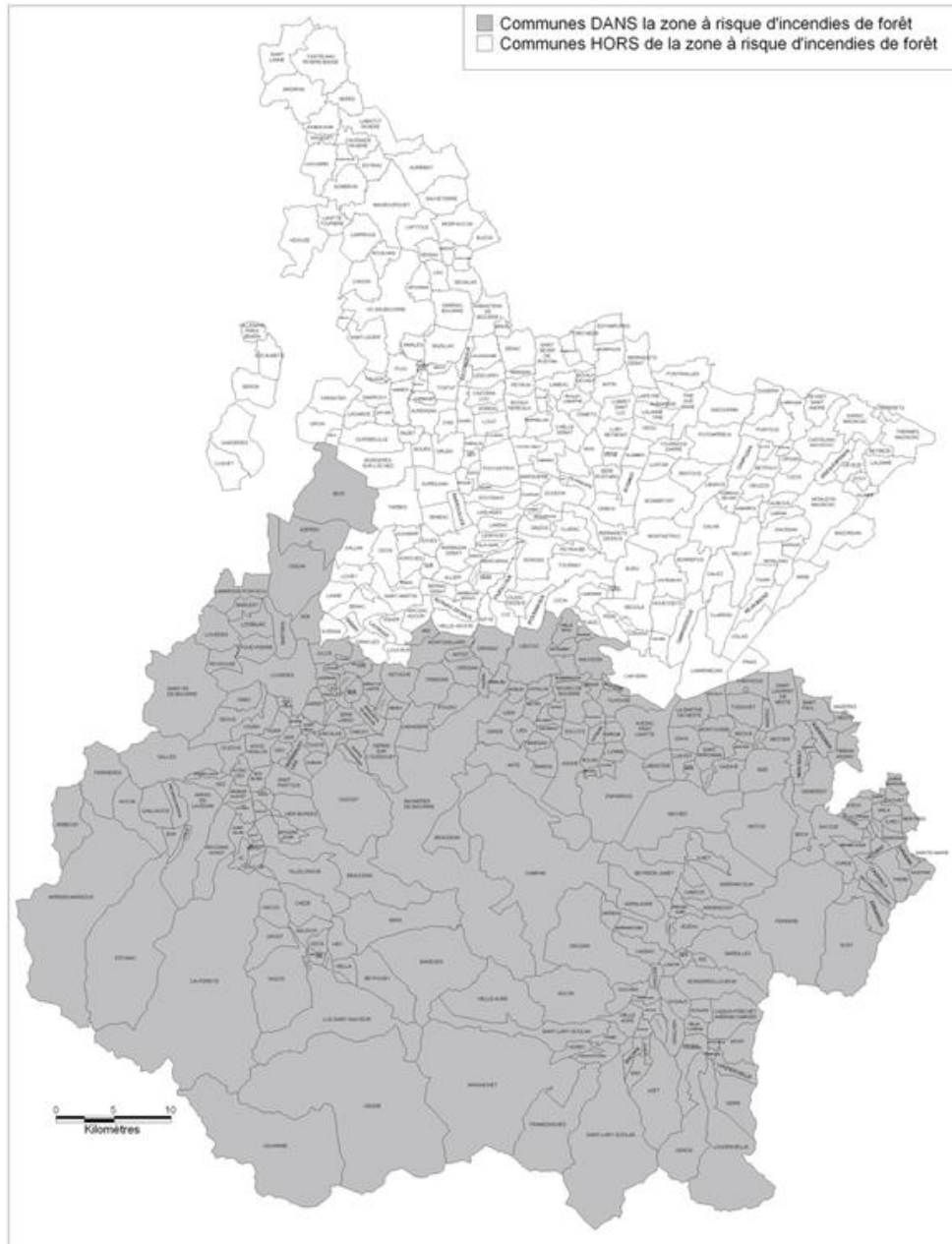
Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

## Feux de forêts

### PPFCI des Hautes-Pyrénées

#### ANNEXE 1 :

#### Carte de la délimitation de la zone à risques d'incendies de forêt



DDAF65/DS/Sept.2006

Page - 55 -

Feux de forêts - Plan de prévention Informatif - Immeuble exposé



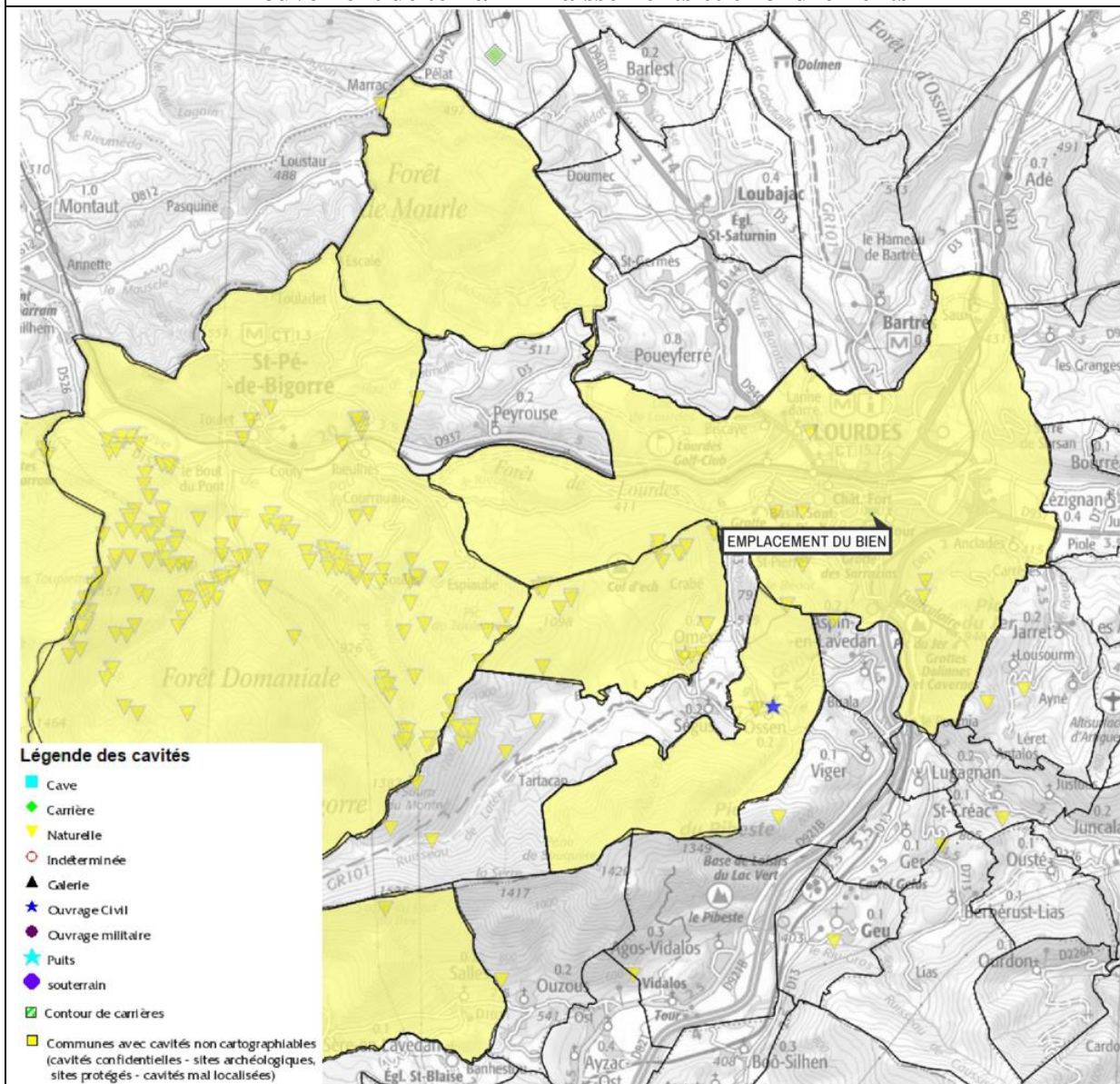
# Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols  
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement



Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

## Mouvement de terrain Affaissements et effondrements



Mouvement de terrain Affaissements et effondrements - Plan de prévention Informatif - Immeuble exposé

### Zoom extrait de la carte originale ci-dessus



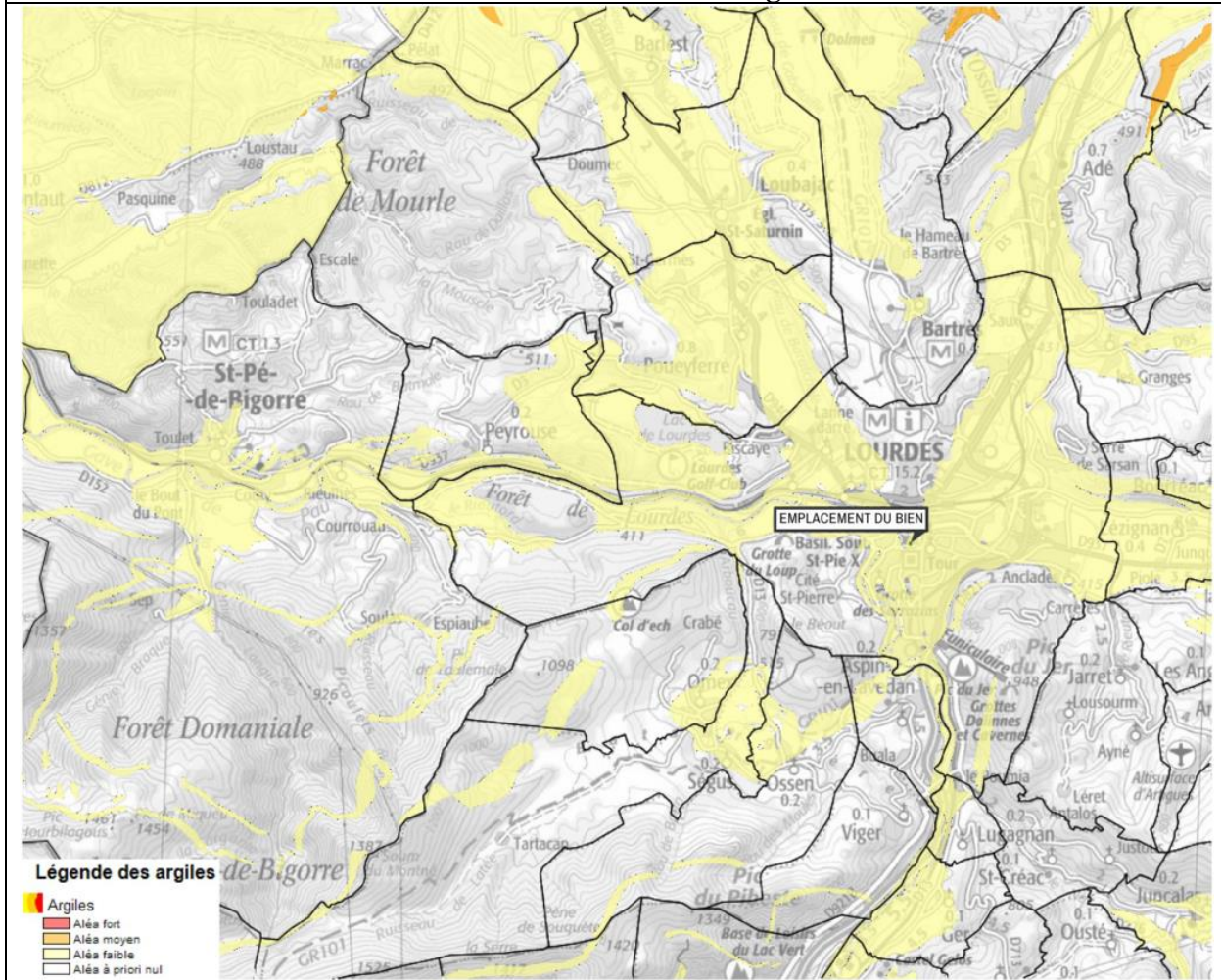
# Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols  
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement

ER

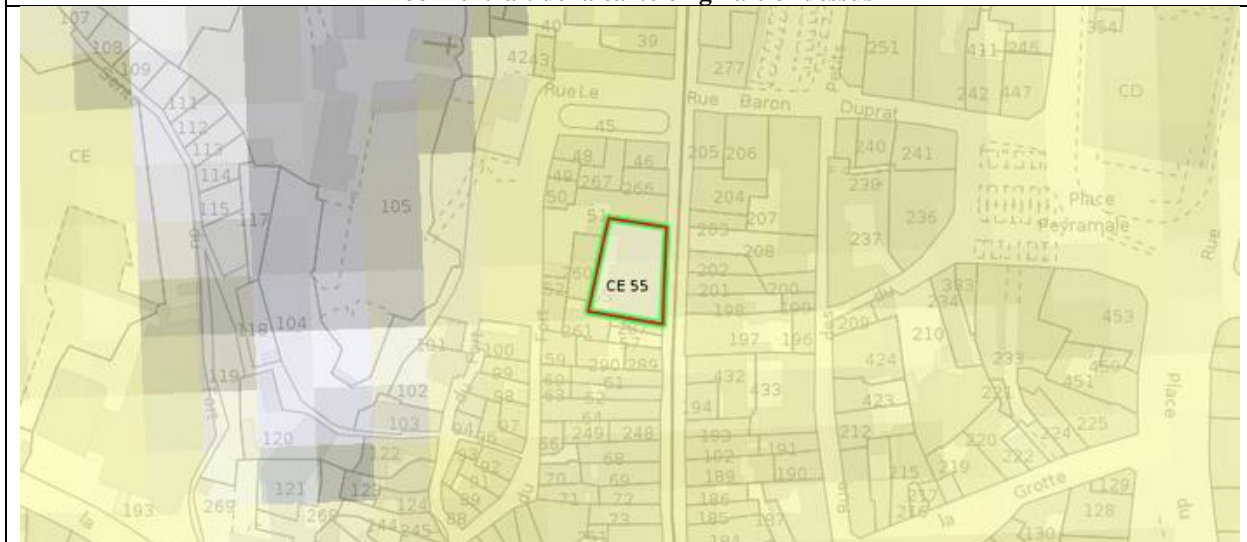
Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

## Mouvement de terrain Argile



Mouvement de terrain Argile - Plan de prévention Informatif - Immeuble exposé

### Zoom extrait de la carte originale ci-dessus



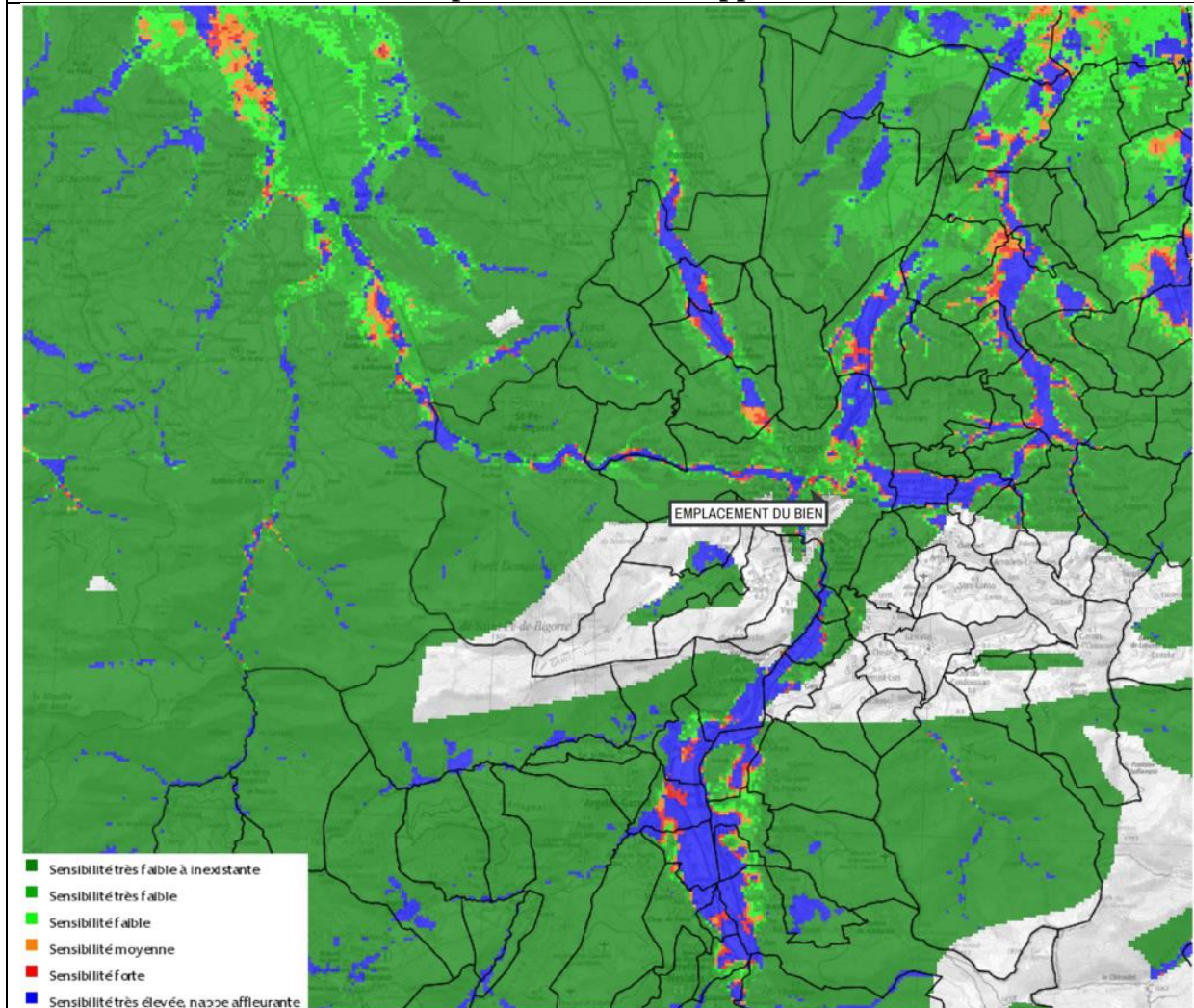
# Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols  
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement

ER

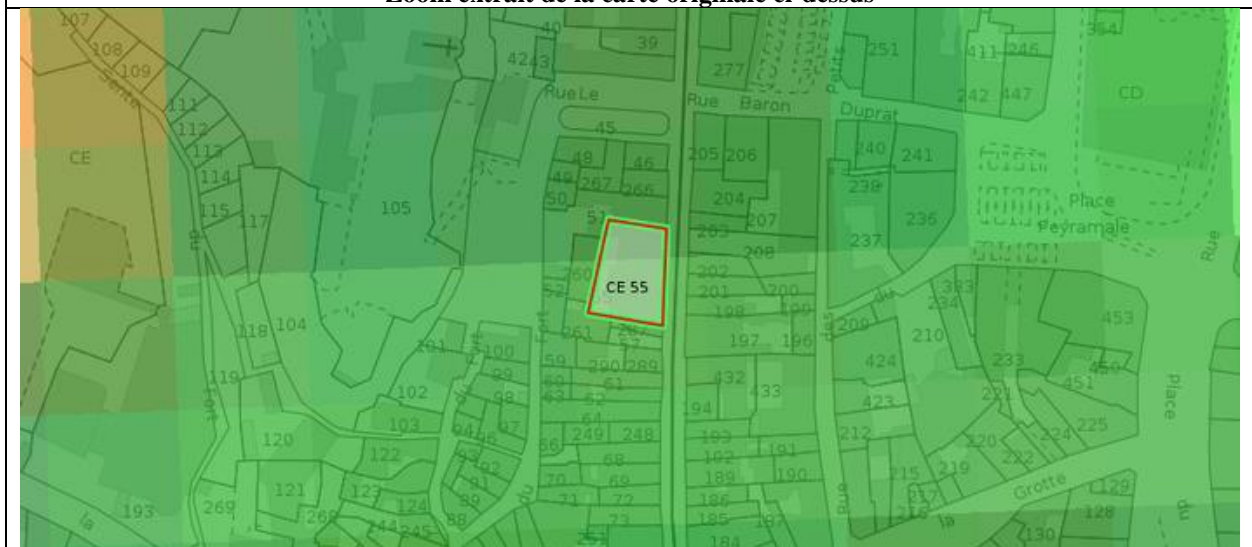
Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

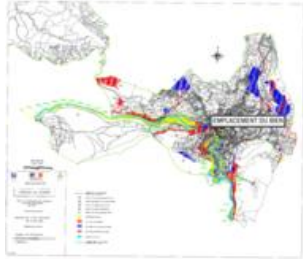

## Inondation par remontées de nappes naturelles



Inondation par remontées de nappes naturelles - Plan de prévention Informatif - Immeuble exposé

Zoom extrait de la carte originale ci-dessus



<p><b>Inondation, Mouvement de terrain, Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs, Mouvement de terrain Glissement de terrain</b></p>	<p><b>Zoom extrait de la carte originale ci-contre</b></p>
	 <p><b>Inondation - Plan de prévention Approuvé - Immeuble NON exposé</b>  <b>Mouvement de terrain - Plan de prévention Approuvé - Immeuble NON exposé</b>  <b>Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs - Plan de prévention Approuvé - Immeuble NON exposé</b>  <b>Mouvement de terrain Glissement de terrain - Plan de prévention Approuvé - Immeuble NON exposé</b></p>



PRÉFÈTE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction des services du Cabinet

ARRETE N° :

Service interministériel  
de défense et de protection civilesRelatif à l'information des acquéreurs et des  
locataires de biens immobiliers sur les  
risques naturels ou technologiques majeurs  
dans le département des Hautes-Pyrénées.

Pôle protection civile

La Préfète des Hautes-Pyrénées,

Vu le code général collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.125-5 et R.125-23 à R.125-27 ;

Vu le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.271-4 et L.271-5 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014349-0001 du 15 décembre 2014 fixant la liste des communes concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels ou technologiques majeurs ;

Sur proposition de Madame la directrice des services du Cabinet.

## ARRÊTE

## ARTICLE 1 -

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté préfectoral n° 2014349-0001 du 15 décembre 2014 fixant la liste des communes concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels ou technologiques majeurs.

## ARTICLE 2 -

Tous les éléments nécessaires à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sont consignés dans un dossier communal d'informations.

Ce dossier et les documents de référence sont librement consultables en préfecture, sous-préfecture et mairie concernée

Le dossier comprend :

- la liste des risques naturels prévisibles et des risques technologiques dans un PPR approuvé ou prescrit, auxquels la commune est exposée sur tout ou partie de son territoire
- la liste des documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer,

.../...

Horaires : Délivrance des titres (du lundi au jeudi 8h30-12h / 13h30-16h00, le vendredi 8h30-12h) - Autres bureaux (du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-16h30)  
Préfecture - Place Charles de Gaulle - CS 61350 - 65013 TARBES Cedex 9 - Tél : 05 62 56 65 65 - Télécopie : 05 62 51 20 10  
courriel : [pcf@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:pcf@hautes-pyrenees.gouv.fr) - Site Internet : [www.hautes-pyrenees.gouv.fr](http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr)

- la cartographie des zones exposées ou réglementée,
- le niveau de sismicité réglementaire attaché à la commune.

Ce dossier et les documents de référence mentionnés ci-dessus sont librement consultables en mairie, préfecture et sous-préfecture.

Le dossier d'informations est accessible à partir du site internet de la préfecture à la rubrique « Information Acquéreurs Locataires » (IAL) :

<http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/>

**Article 3 -**

Ces éléments d'informations sont mis à jour au regard des situations mentionnées à l'article R.125-25 du code de l'environnement.

**Article 4 -**

Une copie du présent arrêté et les annexes sont adressés aux maires, pour être tenus à la disposition des acquéreurs et des locataires, et à la chambre départementale des notaires.

Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

**Article 5 -**

Mme la Directrice des services du cabinet, M. le Secrétaire Général de la préfecture, Mme la sous-préfète d'Argelès-Gazost, M. le sous-préfet de Bagnères-de-Bigorre, Mmes et MM les chefs de service régionaux ou départementaux et Mmes et MM les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

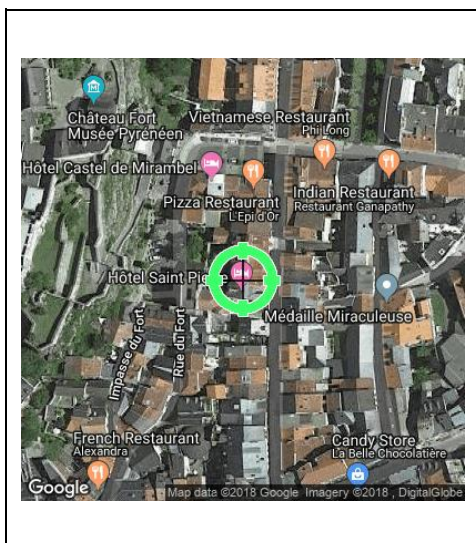
Tarbes, le

17 MARS 2017

Béatrice LAGARDE



## Localisation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



Réalisé en ligne* par	Media Immo
Pour le compte de	MAISON DU DIAG
Numéro de dossier	1709/LE DONJON DE MARTIN/1989 LOT 1 ET 2 REACT
Date de réalisation	16/10/2018
Localisation du bien	29 RUE DU BOURG (1 et 2) 65100 LOURDES
Section cadastrale	CE 55
Données GPS	Latitude 43.09597 - Longitude -0.04811
Désignation du vendeur	SCI LE DONJON DE MARTIN
Désignation du de l'acquéreur	

\* Document réalisé par Media Immo, sous sa seule responsabilité ; Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les différentes bases de données soient à jour.

### RÉFÉRENCES

Seules sont concernées les ICPE suivies par les DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour la majorité des établissements industriels et les DD(CS)PP (Directions départementales (de la cohésion sociale et) de la protection des populations) pour les établissements agricoles, les abattoirs et les équarrissages et certaines autres activités agroalimentaires, avec distinction en attribut du type d'ICPE (SEVESO, IPPC, Silo, Carrière, Autres), de l'activité principale et des rubriques de la nomenclature des installations classées pour lesquelles l'établissement industriel est autorisé.

### GÉNÉALOGIE

Cette base contient les installations soumises à autorisation ou à enregistrement (en construction, en fonctionnement ou en cessation d'activité). Les données proviennent d'une extraction de la base de données fournie par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et la géolocalisation est effectuée sur la base des coordonnées Lambert indiquées dans l'extraction.

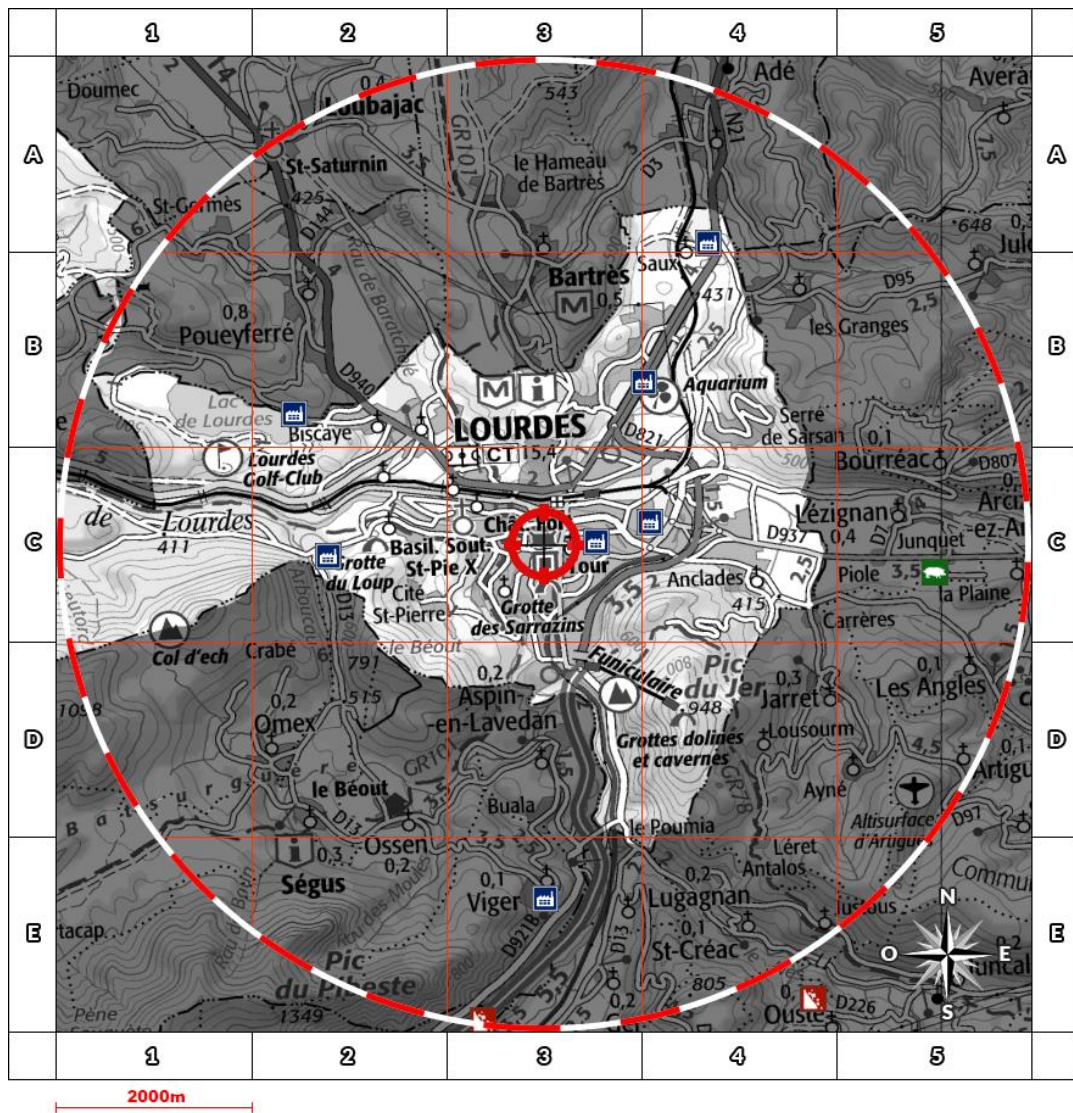
### QUALITÉ DES DONNÉES

Le niveau de précision de la localisation indiqué en attribut pour chaque ICPE est variable ; Elles peuvent être localisées au Centre de la commune concernée (CC), à l'adresse postale (AP), à leurs coordonnées précises (CP) ou leur valeur initiale (VI).

Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, les informations rendues publiques par l'Etat.

## Cartographie des ICPE

Commune de LOURDES - Réalisé en date du 16/10/2018



### Légende







-  Usine Seveso
-  Usine non Seveso
-  Carrière
-  Elevage de porc
-  Elevage de bovin
-  Elevage de volaille
-  Emplacement du bien

### Situation

- AP** Adresse Postale
- CC** Centre de la commune
- CP** Coordonnées Précises
- VI** Valeur Initiale

### Etat Seveso

- NS** Non Seveso
- SSH** Seveso Seuil Haut
- SSB** Seveso Seuil Bas

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement situés à moins de 5000m du bien et représentés par les pictos , , , ,  et . Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.





### Inventaire des ICPE situées sur la commune de LOURDES et à moins de 5000m du bien

	Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	SEVESO
	A4	VI	KIT AUTO	8, rue Ampère 65100 LOURDES	En fonctionnement Autorisation	NS
	C4	CP	ETS TOUPNOT PAUL	16 R MIRABEL 65100 LOURDES	En fonctionnement Autorisation	NS
	B2	CC	Centre Distributeur Lourdes	5 avenue François Abadie BP209 65100 LOURDES	En fonctionnement Enregistrement	NS
	C3	VI	SMTD 65	lieu-dit Mourlès 65100 LOURDES	En fonctionnement Enregistrement	NS
	C2	CP	CTRE D'ENFOUISSEMENT TECH DE BESCUNS	CHE DE LA FORET 65100 LOURDES	En fonctionnement Enregistrement	NS
	B4	VI	DUPIRE SARL	38 avenue Alexandre Marqui Route de Tarbes 65100 LOURDES	En fonctionnement Autorisation	NS